

Option F :

Formation des professionnels de la VAE

(Validation des Acquis de l'Expérience)



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : MICHEL VIAL, MAÎTRE DE CONFÉRENCES, HABILITÉ À DIRIGER DES RECHERCHES

Présentation générale

Le Département des Sciences de l'Éducation de l'Université de Provence (Lambesc) a ouvert une option de la licence "Sciences de l'Éducation" (en alternance) centrée sur la formation des personnels de la VAE.

La connaissance des modèles et des dispositifs d'évaluation en éducation est fondamentale pour assurer les fonctions :

- ▶ d'orientation
- ▶ d'accompagnement des candidats
- ▶ de validation dans le cadre des jurys VAE
- ▶ de suivi des préconisations de formation/expériences complémentaires

Ce cursus correspond aux niveaux 5 et 6 européens.

Enjeu de cette formation

- ▶ initier la professionnalisation continue des acteurs de la VAE
- ▶ leur faciliter le développement des compétences essentielles à l'exercice de leur métier ou fonction et les mobiliser dans une dynamique d'auto- et de co-formation continue.

Ce diplôme prépare aux 4 activités tenues par les professionnels de la VAE :

- ▶ orientation
- ▶ accompagnement
- ▶ jury
- ▶ suivi

Référentiel du diplôme

Il comporte :

- ▶ des savoirs législatifs concernant la VAE en France et ailleurs
- ▶ des savoirs issus des Sciences Humaines permettant d'acquérir des compétences relationnelles
- ▶ des savoirs techniques nécessaires à l'exercice des pratiques professionnelles de notre temps (par exemple, les TIC et la recherche documentaire assisté par les TIC)
- ▶ des savoirs propres aux cursus de l'enseignement supérieur permettant d'acquérir des compétences épistémologiques (esprit critique – formation par la recherche) pour la réflexivité, la distanciation et l'évaluation en situations professionnelles.

Référentiel d'activités

Il donne à travailler pendant la formation un ensemble de compétences et leurs critères de réussite.

Présentation des enseignement

- **Module 1 :** **Organiser une veille documentaire**
- Objectifs :**
- Pouvoir analyser l'environnement pour y intervenir
- Contenus :**
- Techniques de recherche documentaire
 - Sources informatiques
- Compétences visées :**
- Assurer une veille méthodologique et documentaire
 - Travailler en réseau
-
- **Module 2 :** **Situations d'apprentissage et effets de formation dans la VAE**
- Objectifs :**
- Référencer sa pratique
- Contenus :**
- Modèles de la formation et théories de l'apprendre : positionnement épistémologique et dispositifs d'apprentissage disponibles
 - Acquis formels et informels, expérience et savoirs
 - Théories de l'engagement et processus de changement
- Compétences visées :**
- Se repérer dans les théories de l'apprentissage
 - Se repérer dans les modèles de la formation
 - Connaître l'esprit du dispositif VAE (sa philosophie)
-
- **Module 3 :** **Cadre législatif de la VAE**
- Objectifs :**
- Identifier les acteurs et leurs enjeux
- Contenus :**
- Panorama de l'état des pratiques en Europe
 - Le cadre légal en France
 - Les institutions et les publics
- Compétences visées :**
- Connaître les dispositifs européens de la VAE
 - Connaître le cadre juridique et législatif en France
 - Connaître l'esprit du dispositif VAE (sa philosophie)
 - Travailler en réseau
-
- **Module 4 :** **Régulation du projet professionnel**
- Objectifs :**
- Se distancier par rapport à la pratique
- Contenus :**
- Accompagnement au projet professionnel : prise en considération des enjeux d'acteurs dans des situations concrètes et vécues
 - Analyse de séquences filmées. Interprétation d'événements rencontrés sur le terrain
 - Recherche d'alternatives possibles dans les comportements, problématiques des situations
- Compétences visées :**
- Mettre en travail sa posture professionnelle
 - Travailler les différents types d'écoute
-
- **Module 5 :** **Modèles et dispositifs pour évaluer**
- Objectifs :**
- Se donner des concepts pour construire son système de références
- Contenus :**
- Identification des postures et des figures identitaires en évaluation : logiques de contrôle et logique d'accompagnement
 - Les fonctions de l'évaluation, procédures et processus, les bilans et les régulations, l'auto-évaluation.
 - Histoire des dispositifs d'évaluation disponibles : fondements épistémologiques et philosophiques de l'évaluation
 - Critères, indicateurs, référentiels
- Compétences visées :**
- Se repérer dans les modèles de l'évaluation
 - Organiser une démarche qualité pour évaluer depuis sa place, le dispositif VAE, en faisant participer les candidats à la VAE

► **Module 6 :**

Epistémologie et éthique des acteurs de la VAE

Objectifs :

- Acquisition de références pour construire la relation au candidat

Contenus :

- Les Modèles du sujet
- Théorie du psychisme et de la médiation
- L'éthique et le débat des valeurs. Les modèles de l'éthique. Ethique, morale et déontologie
- Théorie de l'accompagnement. Distinction entre guidage, conseil, accompagnement
- Les différents types d'écoute et d'intelligence

Compétences visées :

- Incarner la Déontologie des personnels VAE
- Se familiariser avec les différentes dimensions de la relation humaine : avoir des grilles de lecture des situations d'interrelation
- Distinguer l'accompagnement, du guidage, de l'orientation et du conseil

► **Module 7 :**

Explicitier et formaliser les acquis formels et non-formels

Objectifs :

- Acquisition de techniques pour instrumenter son action

Contenus :

- Les techniques de questionnement : faire expliciter les savoirs d'expérience
- Les différents types d'entretien : l'entretien d'explicitation : l'entretien clinique - l'entretien de conseil - l'entretien d'accompagnement
- Modèle de la régulation et de l'étaiyage

Compétences visées :

- Distinguer les différents types d'entretiens et savoir faire l'entretien pertinent à sa place dans le dispositif
- Connaître les sources de l'accompagnement (distinguer accompagnement et maïeutique)
- Tenir compte des processus et des effets du passage de l'expérience aux compétences

► **Module 8 :**

Analyse des pratiques rencontrées en stages

Objectifs :

- Devenir un acteur réflexif

Contenus :

- Démarche d'accompagnement pour faciliter l'entrée dans le stage et l'organisation du stage en préparant l'étudiant aux attitudes pertinentes au projet professionnel
- A partir de l'analyse des expériences vécues, régulation des projets et réajustements des stratégies.
- Evaluation de pratiques, analyse de pratiques rencontrées, clinique des pratiques : études de cas

Compétences visées :

- Etre préparé à un questionnement éthique autour du sens de la démarche VAE
- Connaître les dérives du contrôle et les dérives de l'accompagnement
- Faire un travail sur soi par la distanciation
- Travailler son rapport au savoir

► **Module 9 :**

Didactique professionnelle et travail de la VAE

Objectifs :

- Se repérer dans la pratique de la VAE

Contenus :

- Théories de l'action, de l'activité et de l'Agir professionnel
- Les enjeux de la didactique professionnelle
- Distinguer compétences, habiletés, expérience
- Changement et rapport au savoir : typologie des savoirs
- Preuve, témoignages, traces : fondements et pratiques

Compétences visées :

- Travailler la notion de compétence
- Tenir compte des enjeux du travail sur l'expérience
- Distinguer la notion de preuve de la réussite d'une activité et de trace d'une action
- Se repérer dans les concepts clés de la relation éducative
- Tenir compte des processus et des effets du passage de l'expérience aux compétences

► **Module 10 :**

Initiation aux méthodes de la recherche

Objectifs :

- Se distancier par rapport au sens commun

Contenus :

- Panorama des méthodes utilisables (l'expérimental, la différentielle, la clinique, l'ethnos, l'histoire)
- Comparaisons des dispositifs, des postures et des critères du chercheur

Compétences visées :

- Faire un travail sur soi par la distanciation
- Travailler son rapport au savoir

Organisation des enseignements

► Un dispositif de formation en alternance

La formation sur le site universitaire se déroule sur une année, à partir septembre. Le cursus est organisé en sessions d'une semaine par mois. Il comprend des modules de 36 heures (6 crédits chacun).

► Les stages en cours de formation

La formation comporte des stages pratiques préparés, suivis et exploités pendant les semaines de formation sur le site. Le volume horaire des stages est négocié avec le responsable des stages, en fonction de la situation du stagiaire (demandeur d'emploi, professionnel en exercice à temps plein, étudiant).

► Aide à la construction du projet professionnel

Le nombre restreint d'étudiants dans un groupe de formation (entre 15 et 20) permet la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de soutien à l'élaboration d'un projet professionnel réaliste, construit dans le va-et-vient entre terrain et université. Le projet de professionnalisation est questionné tout au long de la formation, lors de séances de régulation.

► Les partenaires intervenants

La participation d'intervenants professionnels en exercice dans la VAE et de chercheurs assure à cette formation la complémentarité nécessaire des approches et des pratiques autour du projet commun d'accroissement et de diversification des compétences. Le volume horaire des intervenants varie chaque année ainsi que leur choix précis en fonction des opportunités et des projets des étudiants.

► La validation du diplôme

L'obtention de la licence est subordonnée à la réussite aux épreuves organisées semestriellement pour valider les modules de formation sous forme de contrôles individuels ou de productions de groupe, par écrit ou par oral.

Conditions d'accès

La Commission pédagogique constituée des responsables de parcours décide de l'accès en Licence 3 :

- pour tout titulaire d'un diplôme de 120 E.C.T.S.
- pour tout titulaire d'un Diplôme d'Etat, préparé en 3 ans ou plus, permettant l'exercice d'une profession de santé (sanitaire – sociale – paramédicale) - (arrêté du 29.09.1993 et arrêté du 08.01.2002)
- pour tout titulaire d'un diplôme BAC + 2 complet (B.T.S., D.U.T., Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, Diplôme d'Etat d'assistant et de service social, Diplôme d'Etat aux fonctions d'animateur)
- pour tout titulaire d'un Bac + 10 années d'expériences professionnelles
- par la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) – loi de 2002.

Renseignements

Contact : Michel Vial

Maître de Conférences, Habilité à Diriger des Recherches
vial@up.univ-aix.fr

Informations :

Renseignements sur les modalités d'inscription, les tarifs et le dossier de candidature au :
Secrétariat du Département des Sciences de l'Éducation
1 avenue de Verdun, 13410 Lambesc.
Tel. 04 42 57 17 17 - Fax : 04 42 57 17 07
mail : accueil.scelambesc@up.univ-aix.fr